

Arrêté 2021-PG-003
Concours pour l'accès au grade
d'agent de maîtrise, spécialité « restauration » - session 2021
Concours externe, concours interne et troisième concours
Composition du jury

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu le décret n°2004-218 du 18 mars 2004 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux,

Vu de décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté 2020-PG-035 portant ouverture d'un concours pour l'accès au grade d'agent de maîtrise, spécialité « restauration » - session 2021, Concours externe, concours interne et troisième concours,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des membres du jury du concours externe, concours interne et troisième concours pour l'accès au grade d'agent de maîtrise, spécialité « restauration », session 2021, est fixée comme suit :

Elus locaux :

- Mme Hélène DENIEAULT, Présidente du jury
- M. Bertrand MASSOT, remplaçant de la Présidente du jury

Fonctionnaires territoriaux :

- M. Philippe ROUILLARD, représentant CAP de catégorie C
- Mme Philadelphia BILLARD

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Adresser toute correspondance impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir
Maison des Communes – 9, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : contact@cdg28.fr - Site internet : www.cdg28.fr

Page 1 sur 2

Personnalités qualifiées :

- Mme Laurence FAUVEAU
- M. Philippe SAUGER

Article 2 : Madame la directrice générale des services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le département, affiché dans les locaux du Centre de gestion et publié sur son site internet.

Fait à Luisant, le 11 janvier 2021,

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : 19/01/2021
et de la publication le : 19/01/2021

Par délégation,
La directrice générale des services,

Céline ROUSSET

